

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE  
SÉANCE DU JEUDI 27 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Représentés : 2

Absents : 2

Date de convocation : 24 mars 2025

Date d'affichage : 24 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre – RETORNAZ Dominique – RIVAS Natacha - RETORNAZ André – MAGNIN Carine – RAMBAUD Marie-Pierre – MARTIN Jean-Marie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénéïck - GRANGE Michel – ROCHARD Sophie

**Étaient représentés :** GRANGE Guy (donne procuration à RETORNAZ André) – FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre)

**Étaient absents :** CLAPPIER Pascal – GIRAUD Nicolas

**Madame RAMBAUD Marie-Pierre est désignée secrétaire de séance.**

**Délibération n° 25-03-034**

**Objet : Budget annexe microcentrales : résultats et affectation 2024**

Rapporteur : Natacha Rivas, adjointe au maire

Je vous rappelle les résultats budgétaires de l'exercice 2024 de ce budget annexe :

- résultat de fonctionnement nul
- excédent d'investissement de 23 535.00 €

A la clôture de l'exercice 2024, les résultats cumulés (c'est-à-dire intégrant les résultats reportés des exercices antérieurs) sont les suivants :

- résultat de fonctionnement nul
- déficit d'investissement de 36 444.88 €

Je vous propose de reporter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

- ✓ 36 444.88 € en déficit de la section d'investissement au compte 001

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 20 mars 2025, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'avis de la commission des finances, administration générale, développement durable et communication du 20 mars 2025,  
Où l'exposé de Madame Rivas,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### DÉCIDE

- d'affecter et de reporter les résultats du budget annexe des microcentrales 2024 comme indiqué ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents  
Copie conforme  
Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire  
Transmission en Préfecture : 31/03/2025  
Publication : 31/03/2025  
Valloire, le 31/03/2025

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

